

REPUBLIQUE DE GUINEE

- DECRET -

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT -

**D/2000/ 002 /PRG/SGG
NOMMANT DES CHEFS DE
CABINET DE DIFFERENTS
DEPARTEMENTS MINISTERIELS**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret D/99/004/PRG/SGG du 8 Mars 1999, nommant le Premier
Ministre ;

VU le Décret D/99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, nommant les membres du
Gouvernement ;

- DECRETE -

Article 1^{er} - Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions
ci-après :

**1° - CHEF DE CABINET AU MINISTERE
DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT -**

Monsieur **Fodé CAMARA**, précédemment Conseiller chargé de la
Promotion de l'Habitat en remplacement de Monsieur **Thierno Hassana
SOW**, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

2° - CHEF DE CABINET AU MINISTERE DE LA JUSTICE -

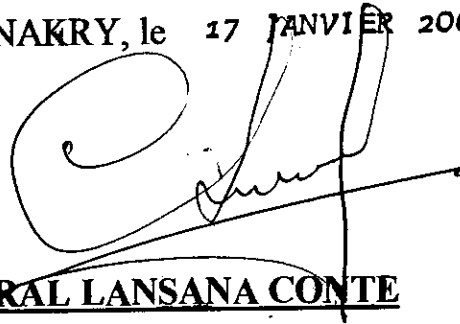
Monsieur **Sékou KEÏTA**, précédemment Conseiller auprès de la Cour
d'Appel de Kankan en remplacement de Monsieur **Francis LOUA**, admis
à faire valoir ses droits à la retraite.

**3° - CHEF DE CABINET AU MINISTERE LA PRESIDENCE
CHARGÉ DE LA DEFENSE NATIONALE -**

Monsieur Doura CHERIF, précédemment Conseiller Juridique à la Présidence en remplacement de Monsieur Ousmane KOUROUMA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2/ - Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.-

CONAKRY, le 17 JANVIER 2000

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lansana Conté', is written over a horizontal line. The signature is bold and fluid, with a large loop at the beginning.

GENERAL LANSANA CONTE